

Programme de formation

Titre : sensibiliser à la qualité de vie au travail et au bien-être psychologique des salariés

FORMATEUR : Christelle Pluchard et Frédéric Hémadou

PUBLIC : Membres du CHSCT, du CE, des élus délégués du personnel...intéressés par une nouvelle approche de cette problématique

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 12 maximum

PROBLEMATIQUE ET OBJECTIF GENERAL :

Au travers des missions des élus, connaître les éléments permettant de proposer des pistes d'amélioration à la qualité de vie des salariés.

Trouver une réponse originale et personnalisée à ce problème.

Réflexion sur une méthodologie permettant de re-questionner le travail

ELEMENTS DE PROGRAMME :

- rappel des missions des IRP, rappel de la loi et de la réglementation, des obligations légales et de la question des risques psychosociaux
- définir le concept de qualité de vie au travail,
- présenter les nouvelles organisations du travail,
- le travail en mutation et le sens qui est donné aujourd'hui au travail : concept de fonction/métier
- quelle place peuvent et doivent avoir les IRP dans cette approche ?

METHODES PEDAGOGIQUES :

Méthodes essentiellement actives, à partir d'exemples réels ou fictifs, mais toujours anonymes. Supports didactiques utilisés pour la synthèse des réflexions collectives. Utilisation éventuelle de la vidéo lors des mises en situations concrètes. Remise de documents de synthèse.

MODALITES D'EVALUATION / CERTIFICATION FINALE : Attestation de formation

DUREE : 1 journée